

Gnawa Diffusion pour lever l'ancre

Coup d'envoi de la tournée "Route du large" pour offrir à une association frontignanaise un catamaran adapté

■ Ils ont de la suite dans les idées. Et une idée fixe : s'offrir un 3e bateau, accessible aux handicapés.

Pas comme les deux qu'ils possèdent déjà. Non, un bien plus grand, genre catamaran 18 m, pour parcourir les mers du monde pendant plusieurs mois.

Seulement voilà, les membres de l'association "Cap au large", école de croisière basée sur le port de Frontignan, n'ont évidemment pas les moyens de s'offrir seuls un tel spécimen.

D'où l'idée de solliciter des amis musiciens et de se lancer dans des concerts.

Il y a deux ans, "Riton 2000" avait connu un succès certain à Montagnac : près de 4 000 personnes et 10 000 € de recette, première pierre à l'édifice

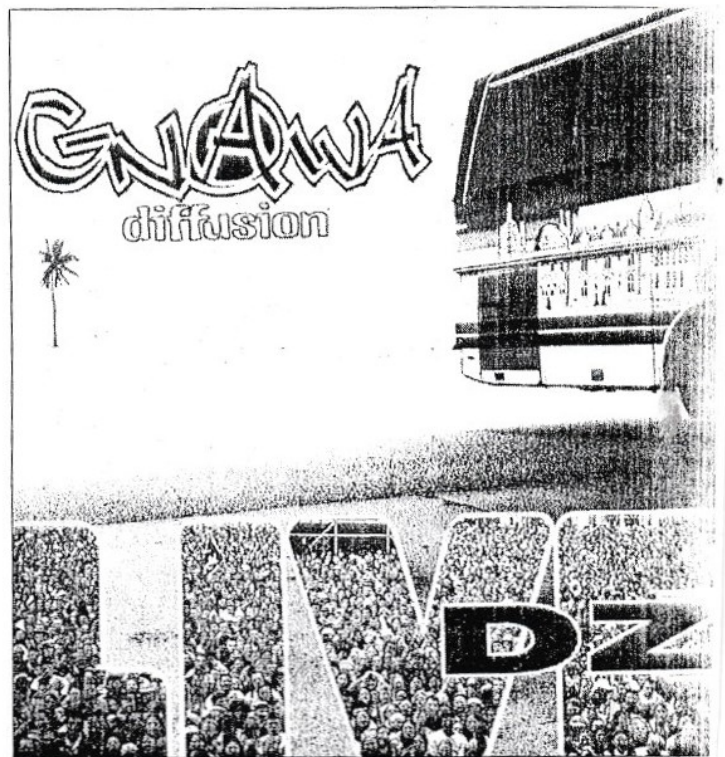
flottant. Cette fois, le "Riton" en question, membre actif paraplégique de l'association, pousse le bateau plus loin.

C'est une véritable tournée, intitulée "Route du large" qu'il a mise sur pied. Barcelone le 20 novembre, Toulouse le 21, Mont-de-Marsan le 23, Limoges le 25, Bordeaux le 29, Paris le 30 : une dizaine de groupes se relayeront d'une ville à l'autre pour distiller les bonnes notes.

Ce soir, pour le coup d'envoi salle Victoire II, l'énergique tribu berbère Gnawa Diffusion tiendra la vedette en faisant se télescoper reggae, ragamuffin et rythmes de transes. Avec La Rasbaï et le groupe de rock local Les Buzzards, les notes tiendront en haleine pendant trois heures. Pas encore un tour du monde en bateau, mais un bon départ. ●

P.E.

► 21 h 30, salle Victoire II. Durée : 3 h. 13 €. Location : Fnac, Crij, Virgin, Backstage. 04 67 47 91 00.



Gnawa Diffusion en scène pour soutenir la cause de "Cap au large"

BALARUC-LÈS-BAINS

Au fil du conseil municipal

■ A peine 40 mn ont été nécessaires aux élus pour évacuer l'ordre du jour du dernier conseil. Non pas que les édiles aient adopté un mode de fonctionnement révolutionnaire, mais tout simplement parce que seules neuf questions figuraient au menu de cette "mini" séance.

Finances : des plus et des moins

■ La majorité a adopté la décision modificative n° 3 du budget de la ville qui prévoit quelques reajustements. Des plus d'un côté et des moins de l'autre « pour assurer le bon déroulement de l'exécution du budget de la ville » précise la note explicative de synthèse.

Les arrhes seront des avances

■ Le terme d'arrhes ne convenant pas pour un établissement de soins, le conseil municipal a décidé, sans les voix de cinq élus de l'opposition qui se sont abstenus, que les sommes versées par les curistes pour retenir une date de cure seraient dénommées "avances sur réservation". Et le remboursement de ces avances ne se fera que sur présentation d'un certificat médical. A suivre... ●

Les jeunes sont montés au filet



Les lauréats, avec Laurent Colell, et Mmes A. Pourailly et A. Michel, à l'origine du circuit Thau Tennis

■ Les courts du Tennis-club balarucois ont récemment servi de cadre à un tournoi ouvert aux licenciés de la Fédération française âgés de 9 à 16 ans.

Cette compétition, qui s'est déroulée dans un excellent esprit sportif, était dirigée par Laurent Colell, juge arbitre régional.

Seul bémol au satisfecit général, le manque d'inscrits dans certaines catégories, qui n'a pas permis le déroulement de quelques rencontres.

Ce qui n'a pas empêché ce tournoi, qui fait partie du circuit Thau Tennis, d'offrir quelques belles parties, à l'image des finales qui furent d'un très bon niveau. La remise des

prix, suivie d'un goûter répeteur, a récompensé, chez filles M. Polak (Cap d'Ag en 11/12 ans et C. Espin (TC Valras) en 13/14 ans; côté des garçons, victoire Rudy Castellon en 11/12; de D. Pioppo en 13/14 ans et de Romain Castellon en 15 ans, tous trois pensionnaires du FAC Tennis. ●